



**CIRCULAIRE 126-25**

2 octobre 2025

**ERRATUM**

**LIMITE DE POSITION**

**OPTIONS SUR LE FNB GLOBAL X INDICE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES À  
PONDÉRATION ÉGALE (RING)**

Le but de cette circulaire est de corriger une erreur concernant la limite de position pour les options sur le FNB Global X indice de télécommunications canadiennes à pondération égale (RING). La limite de position a été mise à jour et est reflétée dans le fichier des limites de position sur le site web de la Division de la Réglementation. La limite de position est la suivante :

<b>Symbole du Produit Inscrits</b>	<b>Limite de position</b>	<b>Date d'entrée en vigueur</b>
RING	50 000	28-01-2025

Pour plus d'informations ou pour toute question, veuillez contacter la Division de la Réglementation de Bourse de Montréal Inc. :

- [info.mxr@tmx.com](mailto:info.mxr@tmx.com)
- 514-787-6530
- Sans frais depuis le Canada et les États-Unis : 1 800 361-5353, poste 46530
- Numéro gratuit depuis le Royaume-Uni et la France : 00 800 36 15 35 35 poste 46530

Karen McMeekin

Président, Division de la Réglementaire de Bourse de Montréal Inc.